

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 15 janvier 2017 à 19h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron et Mesdames Lise Larochelle et Josiane Perron.

Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 19h00.

Monsieur Raymond Côté arrive à 19h05.

**2018-01-001 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Côté, appuyé par Madame Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de régularité et de quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et présentation du budget 2018
5. 1<sup>re</sup> période de questions
6. Adoption du Budget 2018
7. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2018-2019-2020
8. 2<sup>e</sup> période de question du public
9. Levée de la séance

**4. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2018**

**5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Philippe Laplante

- Questionne le conseil sur les montants à la baisse et à la hausse dans le budget 2018, par rapport à celui de l'an dernier.

M. Patrick Bernier

- Discute de la possibilité, dans un futur rapproché, pour le conseil, de penser à intégrer la taxation variable afin de ne pas faire payer plus de taxes aux terres agricoles qui voient leur valeur augmenter plus rapidement que celles des résidences.

**2018-01-002 6. ADOPTION DU BUDGET 2018**

Il est proposé par Madame Lise Larochelle, appuyée par Madame Josiane Perron et résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2018 tel que décrit ci-après :

**BUDGET 2018**

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
<b><u>RECETTES</u></b>		
Taxes sur la valeur foncière	1 125 739\$	1 141 367\$
Taxes – compensations et tarifications	191 334\$	246 957\$
Autres revenus de sources locales	82 233\$	121 317\$
Total des transferts	92 954\$	50 271\$
Affectation du surplus	-- ----	69 093\$
<b>TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS</b>	<b><u>1 492 260 \$</u></b>	
		<b><u>1 629 005\$</u></b>

**DÉPENSES**

Administration générale	338 177\$	338 000\$
Sécurité publique	321 140\$	339 856\$
Transport	515 057\$	552 925\$
Hygiène du milieu	238 122\$	241 698\$
Aménagement, urbanisme et développement	59 230\$	62 369\$
Loisirs et culture	85 370\$	96 870\$
Frais de financement	118 660\$	180 783\$

**Transfert à l'état des activités d'investissement**

Total des amortissements	(183 496\$)	(183 496\$)
--------------------------	-------------	-------------

<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b><u>1 492 260 \$</u></b>	
		<b><u>1 629 005\$</u></b>

**TAUX DE TAXATION**

		2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>TAXES FONCIÈRES</b>	Du 100,00 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.70 \$	0,70 \$	0.70\$	<b>0.60</b>
<b>ORDURES</b>	ANNUEL	144,00 \$	148,00 \$	148,00 \$	148,00 \$	148\$	<b>148,00</b>
<b>COLLECTE SÉLECTIVE</b>	ANNUEL	40,00 \$	40,00 \$	40,00 \$	25,00 \$	25\$	<b>25,00</b>
<b>COLLECTE I.C.I.</b>	ANNUEL	67,00 \$	67,00 \$	67,00 \$	67,00 \$	67\$	<b>67,00</b>
<b>BACS BRUNS</b>	ANNUEL	100,00 \$	100,00 \$	100,00 \$	100,00 \$	25\$	<b>40,00</b>

**2018-01-003 7. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2018-2019-2020**

Il est proposé par Monsieur Philippe Verly, appuyé par Monsieur Sylvain Côté et résolu à l'unanimité d'adopter le plan triennal en immobilisation 2018-2019-2020 tel que décrit ci-après:

2018	2019	2020
Voirie : 800 000\$	VOIRIE : 1 000 000\$	VOIRIE : 200 000\$
Hygiène du milieu : 2 000 000\$		
Loisirs : 4 500\$	Loisirs : 20 000\$	
<b>TOTAL : 2 804 500\$</b>	<b>TOTAL : 1 020 000\$</b>	<b>TOTAL : 200 000\$</b>

## 8. 2e PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Philippe Laplante

- S'informe des détails de la dépense 2019 prévue en immobilisation pour les loisirs.

## 2018-01-004 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly  
De lever cette séance à 19h39.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi, le 5 février 2018 à 20h00.

Proposition adoptée

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré  
Maire

\_\_\_\_\_  
Julie Brousseau  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière

## RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré, maire

